

[Lancez-vous dans la recherche!](#)

# Création du Fonds de recherche et du Fonds Interprofessionnalité

**Fabian Egli**

Responsable Communication CMPR

Voilà de nombreuses années que le Collège de médecine de premier recours (CMPR) s'engage activement pour la recherche en médecine de premier recours. En 2019, il a décerné pour la première fois non seulement le traditionnel Prix de la recherche CMPR mais également un «Early Career Prize» pour la relève médicale (plus d'informations sur <https://khm-cmpr.ch/fr/early-career-prize-f/>). Cette combinaison a été très bien accueillie par le corps médical et depuis lors, le CMPR a été le témoin de nombreux travaux et protocoles de recherche très intéressants.

Afin de continuer à valoriser ces projets et de soutenir de façon encore plus consciente la recherche, le Conseil

de fondation a désormais créé en plus un *Fonds de recherche* et un *Fonds Interprofessionnalité*. Le CMPR se réjouit que la palette de soutiens financiers de projets de recherche en médecine de premier recours puisse ainsi encore être élargie davantage.

Vous découvrirez en détails ce que sont concrètement ces fonds, à quels groupes cibles ils s'adressent et comment il est possible d'y postuler dans les paragraphes suivants.



## Fonds de recherche

### Appel d'offres 2021

#### Spécialité

Médecine de premier recours (pédiatrie et médecine interne générale)

#### Thème et critères

Cette année, le fonds de recherche est dédié aux projets relatifs au Covid-19. Les projets doivent avoir un impact sur la médecine de premier recours. Ils seront jugés sur trois critères:

- Importance et pertinence du sujet
- Méthodologie solide
- Faisabilité dans les limites du budget

#### Montant

CHF 150'000.- au maximum.

La bourse peut être attribuée à un ou plusieurs projets.

Aucune voie de droit n'est ouverte à l'encontre de la décision du jury. La décision du jury n'est pas motivée.

#### Participant(e)s

Médecins de premier recours en Suisse, expert-e-s en soins, chercheur-e-s ainsi que tout-e professionnel-le ayant un projet de recherche en lien avec la médecine de premier recours.

#### Délai de soumission

31 mai 2021

#### Communication de la décision

2e moitié de juin 2021

#### Comité de sélection

Jury de 3 membres indépendants du Conseil, nommés par le Conseil de fondation du CMPR

#### Conditions de participation

Le formulaire de requête, téléchargeable sur le site du CMPR, doit être envoyé en format électronique.

#### Règlement

Le règlement d'application du fonds de recherche, téléchargeable sur le site du CMPR, est applicable.

#### Contact

Collège de médecine de premier recours  
CMPR  
Rue de l'Hôpital 15  
Case postale 592  
1701 Fribourg  
khm[at]hin.ch



Responsabilité  
rédactionnelle:  
François Héritier, CMPR

## Fonds interprofessionnalité

### Appel d'offres 2021

#### Spécialité

Le projet doit relever d'au moins deux professions dans le domaine de la médecine de premier recours.

#### Critères

Les projets sont jugés selon les critères suivants:

1. But: Amélioration du fonctionnement de l'équipe interprofessionnelle dans le but d'une meilleure prise en charge du patient
2. Domaine: Soins de santé primaires
3. Interprofessionnalité: Au moins deux professions impliquées dès le début de manière collaborative

#### Montant

CHF 50'000.-

La bourse peut être attribuée à un ou plusieurs projets. Aucune voie de droit n'est ouverte à l'encontre de la décision du Conseil de Fondation. La décision n'est pas motivée.

#### Participant(e)s

Médecins de premier recours en Suisse, expert-e-s en soins, chercheur-e-s ainsi que tout-e professionnel-le ayant un projet de recherche interprofessionnel en lien avec la médecine de premier recours.

#### Délai de soumission

31 mai 2021

#### Présentation du projet

17 juin 2021 (sur invitation)

#### Communication de la décision

2<sup>e</sup> moitié de juin 2021

#### Sélection

Le Conseil de Fondation présélectionne les dossiers les plus prometteurs. Leurs représentants sont invités à défendre le projet devant le Conseil de Fondation.

#### Conditions de participation

Le formulaire de requête, téléchargeable sur le site du CMPR, doit être envoyé en format électronique.

#### Règlement

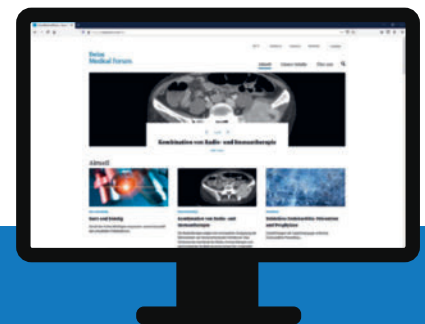
Le règlement d'application du fonds interprofessionnalité, téléchargeable sur le site du CMPR, est applicable.

#### Contact

Collège de médecine de premier recours  
CMPR  
Rue de l'Hôpital 15  
Case postale 592  
1701 Fribourg  
khm[at]hin.ch

Correspondance:  
Collège de médecine de  
premier recours CMPR  
Rue de l'Hôpital 15  
Case postale 592  
CH-1701 Fribourg

# Swiss Medical Forum



## Relaunch der SMF-Website

- Besserer Zugang zu relevanten Informationen für die Ärzteschaft
- Verbesserte Suchfunktion und optimiertes Design für mobile Geräte
- Informationsvermittlung ohne Einschränkungen dank des geschlossenen Bereichs

Besuchen Sie unsere  
neue Website:  
[medicalforum.ch](http://medicalforum.ch)



SCAN ME